



Le 17 avril 2025

La Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime et la Communauté de Communes Falaises du Talou signent un nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027

À l'issue de la visite de la zone d'activités « Monts et vallées » à Saint-Nicolas-d'Aliermont, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime, et Patrice Philippe, Président de la Communauté de communes Falaises du Talou, ont signé le nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027.

Il s'agit du 31^{ème} contrat signé sur la génération 2023-2027 et du 4^{ème} dans le département de la Seine-Maritime.

D'un montant total de plus de 35,70 millions d'euros, ce nouveau contrat porte sur 11 projets, dont 4 sont soutenus par la Région à hauteur de 1,6 million d'euros. Le Département de la Seine-Maritime participe au financement de 7 actions à hauteur de plus de 2,3 millions d'euros, soit 6,5% du coût total des opérations proposées.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'auraient pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initiée en 2016. Sur la période 2017-2022, 4 projets du territoire de la Communauté de communes Falaises du Talou ont déjà bénéficié du soutien de la Région pour un montant total de 725 875 euros. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec la Communauté de communes Falaises du Talou traduit notre volonté de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Le Département est le premier partenaire des communes dans leurs investissements. Ce nouveau contrat de territoire, comme le précédent, illustre ce rôle assumé de notre collectivité de contribuer à la cohésion territoriale. L'accompagnement des communes et de leurs groupements dans leurs projets structurants est essentiel pour la qualité de vie de nos concitoyens, en tous points du département. Au-delà de ce soutien renouvelé dans le nord de la Seine-Maritime grâce à ce nouveau contrat, plus de 31 millions d'euros ont irrigué l'an dernier les communes et leurs groupements pour mener des projets utiles parfois plus

modestes mais tout aussi importants dans le quotidien des habitants. » a rappelé Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine Maritime

« Nous avons de nombreux projets ambitieux et vertueux pour le développement des services aux habitants et l'attractivité du territoire de nos 24 communes » a souligné Patrice Philippe, Président de la Communauté de communes Falaises du Talou.

Parmi les 4 projets qui bénéficient de l'aide de la Région :

- **L'aménagement de la ZAC « Monts et vallées » à Saint Nicolas-d'Aliermont**

Le projet d'aménagement de 64 000 m² se situe dans le prolongement de la zone d'activités existante « Activa 2000 », à Saint-Nicolas-d'Aliermont, avec pour objectif de créer 14 nouvelles parcelles. Il va abriter un projet d'hôtel d'entreprises, un centre aquatique, une médiathèque, un espace France services, et une chaufferie biomasse destinée à l'ensemble de ces derniers équipements.

En outre, ce parc d'activités est inscrit dans la démarche RSE conduite par la Région. Il présente en effet un volet environnemental qui propose des actions en écoconception et transition énergétique.

Ce projet, d'un montant total de plus de 3,27 millions d'euros, est soutenu par la Région Normandie à hauteur de 400 000 euros.

- **La construction d'un nouvel hôtel d'entreprises sur le site de la ZAC « Monts et Vallées »**

La Communauté de Communes Falaises du Talou souhaite se doter d'un troisième hôtel d'entreprises composé de 4 cellules et de 3 bureaux sur 6 500 m² sur la nouvelle ZAC de Saint-Nicolas-d'Aliermont.

La Région soutient ce projet, d'un montant total de plus de 2,67 millions d'euros, à hauteur de 500 000 euros.

- **L'extension de la ZA de « l'Oratoire »**

Située près de la centrale de Penly, la ZA de « l'Oratoire » s'étend sur 2 hectares et comprend l'un des trois hôtels d'entreprises du territoire. Le projet d'extension de cette ZA concerne 6 hectares supplémentaires. Il vise à répondre aux besoins du territoire en matière de foncier économique.

Ce parc d'activités s'inscrit également dans la démarche RSE, par des actions concrètes et des ambitions claires déployées sur le volet environnemental et développement territorial tel qu'un projet de création de verger, d'espaces et d'activités éducatives dédiés à la biodiversité.

D'un montant prévisionnel de plus de 3,84 millions d'euros, ce projet est accompagné par la Région à hauteur de 450 000 euros.

- **Le programme de modernisation des commerces de centre-bourgs**

La Communauté de communes Falaises du Talou compte 150 commerces concentrés sur les trois pôles d'Envermeu, Petit-Caux et de Saint-Nicolas-d'Aliermont. Elle bénéficie du dispositif ACTe de la Région à hauteur de 250 000 euros.

Pour mémoire, le dispositif Aides aux Commerces des Territoires (ACTe) a pour objectif de participer à la redynamisation des centres en y favorisant le maintien et la modernisation des commerces. La Région investit ainsi très fortement (1€ de l'EPCI pour 2 € Région), en créant ainsi un effet levier important pour soutenir les investissements de modernisation des commerces.

Parmi les 7 projets qui bénéficient de l'aide du Département :

- **La construction d'un centre aquatique intercommunal à Saint-Nicolas-d'Aliermont**

La communauté de communes Falaises du Talou souhaite se doter d'un nouvel équipement aquatique complémentaire aux deux équipements déjà présents sur le territoire (Ludi'bulle et piscine extérieure d'Envermeu).

Le terrain est situé à Saint-Nicolas d'Aliermont sur la ZAC Mont et Vallées avec une surface nécessaire au projet d'environ 7000 m². Ce projet comportera un bassin sportif de 25 mètres avec un fond mobile composé de 5 lignes d'eau, 1 pentagloss, 1 espace bien-être et une pataugeoire de 50 m² avec des jeux thématiques.

La construction de ce nouvel équipement vise à réduire significativement le temps de transport pour les élèves de 10 écoles implantées sur la communauté de communes ainsi que ceux du collège Claude Monet de Saint-Nicolas-d'Aliermont.

L'opération est financée par le Département à hauteur de 900 000 euros sur un coût total de 9 464 605 euros.

- **La création d'une recyclerie à Envermeu**

Le territoire n'étant pas pourvu d'entreprise ou d'association relevant du champ de l'économie sociale et solidaire, l'intercommunalité s'est portée maître d'ouvrage pour la création d'une recyclerie sur un terrain en friche au sein de la zone d'activités de Torqueville à Envermeu.

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un projet global de prévention et de gestion des déchets sur le territoire visant à réduire le volume des déchets, favoriser le réemploi et l'économie circulaire, créer un lieu de formation et réinsertion et favoriser les solidarités. Elle est financée par le Département à hauteur de 125 000 euros sur un coût total de 800 000 euros.

- **Le programme de plantation et restauration des vergers**

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme pluriannuel, initié en 2021, de plantation et restauration de vergers haute-tige de variété normande (4000 arbres au total dont 3000 déjà plantés). Elle est financée par le Département à hauteur de 100 000 euros sur un coût total de 200 000 euros.

- **La construction d'un espace multi services à Saint-Nicolas-d'Aliermont.**

Cette opération consiste en la construction d'un bâtiment intégrant différents services essentiels pour toutes les classes d'âges de la population du territoire communautaire :

médiathèque, relais petite enfance, Maison France Services (MFS) et bureaux de l'EPCI. Le site retenu est la zone d'aménagement concerté (ZAC) « Monts et Vallées » située au nord de la commune de Saint-Nicolas-d'Aliermont.

Le bâtiment, d'une superficie totale de 271 m², sera conçu suivant une démarche architecturale et paysagère engagée, éco-responsable et durable (bardage bois, isolation chaux/chanvre, label bâtiment biosourcé...).

L'opération est financée par le Département à hauteur de 700 000 euros sur un coût total de 3 714 283 euros.

- **La sécurisation et la requalification sur 10 km du chemin vert du Petit-Caux**

Le projet consiste en la sécurisation des 5 ouvrages d'art du chemin vert du Petit-Caux reliant la communauté de communes Falaises du Talou à celle des Villes-Sœurs, à savoir :

- Viaduc de Saint-Quentin au Bosc situé sur la commune de Petit-Caux surplombant une voirie communale (réparation des bétons, des garde-corps et étanchéité de la voute) ;
- Boviduc de Guilmécourt situé sur la commune de Petit-Caux (rejointement des maçonneries et reprise des couronnements) ;
- Viaduc de la Maladrerie situé sur la commune de Touffreville-sur-Eu, surplombant la RD 226 (réfection des garde-corps, étanchéité de la voute) ;
- Viaduc de Touffreville-sur-Eu surplombant la RD 16 et bénéficiant du label « petit patrimoine rural de la Seine-Maritime » (rejointement, remplacement des briques, étanchéité et sécurisation des trappes) ;
- Pont de Béconde à Saint-Martin le Gaillard (risque d'effondrement sur le chemin vert).

Le projet est financé par le Département à hauteur de 150 000 euros sur un coût total de 2 500 000 euros.

- **La construction d'une cantine et d'un périscolaire (Tourville la Chapelle / Petit-Caux)**

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment comprenant un restaurant scolaire et un accueil périscolaire (près de 300 élèves concernés).

En ce qui concerne l'accueil périscolaire, il vise à :

- harmoniser l'accueil des enfants sur le temps périscolaire sur le territoire ;
- répondre à une fréquentation importante en proposant des locaux spacieux privilégiant la constitution de groupes plus restreints.

Les objectifs poursuivis concernant le restaurant scolaire sont les suivants :

- améliorer les conditions d'accueil des enfants en privilégiant des espaces séparés par tranche d'âge et avec une meilleure gestion de l'impact sonore pendant la prise du repas ;
- développer l'autonomie en créant un self pour les enfants les plus grands ;

- agrandir l'espace de travail et de pause du personnel mais aussi d'augmenter la capacité de stockage et ainsi contribuer à améliorer les conditions de travail des agents.

Le projet est financé par le Département à hauteur de 150 000 euros sur un coût total de 4 340 000 euros

- **La construction d'un multi-accueil pour jeunes enfants à Petit-Caux**

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment offrant des conditions d'accueil optimales du jeune enfant et adapté aux professionnels de la petite enfance.

En effet, les deux structures existantes sur la commune de Petit-Caux ne répondent plus aux critères imposés par le « référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage », créé par arrêté du 31 août 2021 et entré en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2022 (pour une mise en application d'ici à septembre 2026). Le bâtiment sera composé d'une salle de motricité de 70 m², d'une salle de relaxation de 24 m², d'un espace jeux d'eau de 23 m² et de 5 espaces comprenant chacun un dortoir de 23 m², un coin change de 10m², une salle d'activité de 47m² et un coin repas.

L'opération est financée par le Département à hauteur de 210 000 euros sur un coût total de 3 400 000 euros

Contacts presse :

Région Normandie : presse@normandie.fr – 02 31 06 98 96

Département de la Seine-Maritime : Aurélia Jublin-Chartier – aurelia.jublin-chartier@seinemaritime.fr – 06 61 33 07 26